CONCOURS PHOTOS
EXPOSITION
22-23 NOVEMBRE 2025

REGLEMENT

1 – <u>ORGANISATEUR</u> :

CLUB PHOTO DU PAYS D'AIGRE

2 Rue de l'Hôtel de ville

16140 AIGRE

Mail : clubphotopaysdaigre@gmail.com

Tél : 06.50.70.59.74

2 – <u>THEME DU CONCOURS</u> : « COULEURS D'AUTOMNE »

3 – <u>THEME DE L'EXPOSITION</u> : « THEME LIBRE POUR CHAQUE EXPOSANT »

4 – <u>LIEU ET DATES DE L'EXPOSITION ET DU CONCOURS</u> :

Salle des Fêtes d'Aigre

2 Rue de l'Hôtel de ville

16140 AIGRE

La salle sera ouverte au public :

- le samedi 22 novembre de 10h à 18h
- le dimanche 23 novembre de 10h à 18h

Suivi de la remise des prix du concours et d'un verre de l'amitié.

Les photos seront installées le **vendredi 21 novembre entre 14h et 18h.**

Le décrochage se fera après la remise des prix.

5 – <u>INSCRIPTIONS</u> :

Les inscriptions sont à retourner par mail avant le 16 novembre 2025 à : secretariat.cppa@gmail.com

(Voir fiche d'inscription jointe)

6 – PARTICIPANTS :

Ce concours est gratuit et ouvert aux photographes amateurs, jeunes de moins de 16 ans et clubs photo. (Les membres du club organisateur ne sont pas autorisés à participer au concours.)

Les participants sont responsables des photos exposées : droits d'auteur, droit à l'image….

Les organisateurs se réservent le droit de retirer des photos dérangeantes ou ne répondant pas au thème choisi.

Chaque exposant apporte le nécessaire à l'accrochage des photos sur les grilles.

Les œuvres seront exposées sous l'entière responsabilité des participants.

Les exposants doivent être titulaires d'une assurance responsabilité civile.

Le CLUB PHOTO du PAYS D'AIGRE décline toute responsabilité quant aux vols, dégradations ou accidents pendant l'exposition.

7 – FORMAT DES PHOTOGRAPHIES :

Concours : 20 x 30 avec passe partout ou 30 x40 – 30x45 pour le concours.

Exposition : Format et thème libre pour les photos présentées à l'exposition, avec ou sans cadre.

(Les photos sous verre ne seront pas acceptées).

8 – NOMBRE DE PHOTOS PAR CANDIDAT :

2 photos pour le concours, noir et blanc ou couleur.

5 photos maximum pour l'expo, noir et blanc ou couleur.

9 – IDENTITE DU PARTICIPANT AU CONCOURS PHOTO :

Chaque photo devra porter au dos, les coordonnées du photographe, nom, prénom, nom du club, téléphone et adresse mail. Elles devront être installées à la salle des Fêtes **le vendredi 21 novembre après-midi de 14h00 à 18h00.** Il sera pris grand soin des œuvres confiées.

Les inscriptions devront nous parvenir le dimanche 16 novembre 2025 au plus tard. Afin de mieux organiser l'évènement, merci de ne pas attendre la date limite pour vous inscrire.

10 – LES PRIX :

1 Prix du jury décerné par les adhérents du club.

1 Prix du public décerné par le vote du public.

1 Prix de la Mairie décerné par des membres de l'équipe municipale.

1 Prix jeune décerné par les adhérents du club.

La proclamation des résultats se fera le dimanche 23 novembre à partir de 17h30 à la salle des Fêtes.

Retrait des photos : le dimanche 23 novembre après la remise des prix.

Pour tous renseignements complémentaires : 06.50.70.59.74 ou clubphotopaysdaigre@gmail.com

CLUB PHOTO du PAYS D'AIGRE

Éric METAIS (Président)